

Mercredi 14 octobre 2020 :

Après contact avec les autorités sportives et administratives des 2 communautés, il ressort de nos entretiens que durant la période où le code couleur orange est en vigueur pour le sport , la distance de 1,5 m de sécurité sanitaire est impérative . Le port du masque ne constitue pas une alternative acceptée.

Ayant pris connaissance de ces instructions formelles, la fsbb a pris la décision suivante : Toutes les compétitions sont suspendues à l'exception du championnat single/doublettes de ce week-end . Ce championnat se jouera néanmoins avec masque et la distance de sécurité devra également être respectée.

La suspension des compétitions sera effective jusqu'au changement de code couleur ou des réglementations en vigueur .

Les entraînements sont autorisés par les autorités sportives moyennant le respect de la distance de 1,5m .

M. Beaufays.

Secrétaire Général

D. Collignon

Président